

Modes d'évaluation
des acquis des
étudiants








L'évaluation comprend un examen écrit individuel, qui compte pour 60% de la note finale, et un travail écrit de problématisation (y compris sa défense orale) réalisé en sous-groupe, qui compte pour 40% de la note finale. Cette pondération ne change pas selon que l'UE se déroule en présentiel ou en distanciel.

L'examen porte sur le cours magistral et sur les textes vus au séminaire.

En présentiel, l'examen se déroule en deux parties. La partie sur le cours magistral se déroule « à livre fermé ». La seconde partie porte sur les textes du séminaire. Pour cette partie, les étudiant-es peuvent disposer d'une copie des textes (éventuellement annotée) ainsi que de leurs notes personnelles sur les textes et les guides de lecture. Tout autre matériel est interdit. Les questions sur les textes ne sont pas nécessairement puisées dans les guides de lecture.

En distanciel, l'examen individuel porte sur le cours *ex cathedra* et sur les textes du séminaire. Il se déroule « à livre ouvert », c'est-à-dire que les étudiant-es peuvent consulter leur notes de cours et les ressources disponibles sur le site de cours. Les étudiant-es peuvent également disposer des textes et de leurs notes sur les textes. Tout autre matériel est interdit. Les questions sur les textes ne sont pas nécessairement puisées dans les guides de lecture.

Le travail de problématisation d'une question de départ est réalisé en sous-groupes. La note du travail est attribuée selon la répartition suivante : 3/4 des points pour le travail écrit et 1/4 des points pour la présentation orale du

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5	BPOLS1114	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5	BPOLS1114	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	SOTB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BPOLS1114	